



# Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 19

LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 known as LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 (7g)

No. FDS : 483552  
V005.0

Révision: 05.06.2023

Date d'impression: 06.06.2023

Remplace la version du: 21.11.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 known as LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 (7g)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Adhésif acrylique.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711

SDSinfo.Adhesive@henkel.com

Pour la mise à jour de la Fiche de Données de Sécurité, merci de consulter notre site internet

<https://mysds.henkel.com/index.html#/appSelection> ou [www.henkel-adhesives.com](http://www.henkel-adhesives.com).

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d' appel d' urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique tel :+ 32 (0) 70 245245 (7j/7j – 24h-24h); au Luxembourg : ++352 8002 5500 (7j/7j – 24h-24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (CLP):

Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Contient

diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

Epoxy acrylaté  
Siloxanes and Silicones, Me methoxy, methoxy 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl,  
polymers with Me 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl

<b>Mention d'avertissement:</b>	Attention
<b>Mention de danger:</b>	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**Les substances suivantes sont présentes à une concentration  $\geq$  la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 et remplissent les critères de PBT/vPvB, ou ont été identifiées comme perturbateur endocrinien (PE) :**

Ce mélange ne contient aucune substance dans une concentration  $\geq$  à la limite de concentration pour la représentation dans la section 3 qui est évaluée comme étant un PBT, vPvB ou ED.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Concentration	Classification	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ATE	Informations complémentaires
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2 255-901-3 01-2120051112-76	10- 20 %	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411		
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1 609-946-4 01-2119980659-17	10- 20 %	Aquatic Chronic 4, H413		
Epoxy acrylaté 55818-57-0 500-130-2 01-2119490020-53	1- < 5 %	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411		
Siloxanes and Silicones, Me methoxy, methoxy 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl, polymers with Me 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl 1365538-28-8	0,1- < 1 %	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319		
4,4-bis(tert-butylodioxy)valérate de butyle 995-33-5 213-626-6 01-2120746085-55	0,1- < 1 %	Org. Perox. C, H242 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411	M acute = 1 ===== oral:ATE = 2.500 mg/kg	
P-Benzoquinone 106-51-4 203-405-2 01-2119933861-35	0,01- < 0,1 %	STOT SE 3, H335 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 3, Oral(e), H301 Acute Tox. 3, Inhalation, H331 Aquatic Acute 1, H400 Skin Irrit. 2, H315	M acute = 10	

**Si aucune valeur ATE n'est affichée, veuillez vous référer aux valeurs LD/LC50 dans la section 11.  
Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés:

eau, carbon dioxide, mousse, poudre

##### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO2) et de l'oxyde nitrique (NOx) risquent d'être dégagés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

#### Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil à la section 8.

##### Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Se reporter à la Fiche Technique.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Adhésif acrylique.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour  
Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
dioxyde de silicium 7631-86-9 [Particules non classifiées autrement (fraction alvéolaire)]		3	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL
dioxyde de silicium 7631-86-9 [Particules non classifiées autrement (fraction inhalable)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL
p-benzoquinone 106-51-4 [P-QUINONE]	0,1	0,45	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau douce		0,0016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau salée		0,00016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau douce)				0,6576 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau salée)				0,0658 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Terre				0,1306 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau (libérée par intermittence)		0,016 mg/l				
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Eau douce						aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Eau salée						aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Usine de traitement des eaux usées.						aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Sédiments (eau douce)						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Sédiments (eau salée)						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Air						aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	terre						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Prédateur						
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Eau douce		0,025 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Eau salée		0,003 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Sédiments (eau douce)				8,96 mg/kg		
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Sédiments (eau salée)				0,896 mg/kg		
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Terre				1,78 mg/kg		
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Eau douce		0,00042 mg/l				
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Eau douce – intermittent		0,0042 mg/l				
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Eau salée		0,00004 mg/l				
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Eau de mer - intermittent		0,00042 mg/l				
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Usine de traitement des eaux usées.		2 mg/l				

4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Sédiments (eau douce)				0,306 mg/kg	
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Sédiments (eau salée)				0,031 mg/kg	
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Prédateur					pas de potentiel de bioaccumulation

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,52 mg/m <sup>3</sup>	aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		2 mg/kg	aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,87 mg/m <sup>3</sup>	aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1 mg/kg	aucun danger identifié
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	aucun danger identifié
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,17 mg/m <sup>3</sup>	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		33 mg/kg	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,29 mg/m <sup>3</sup>	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		16,67 mg/kg	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,17 mg/kg	
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		19,7 mg/m <sup>3</sup>	pas de potentiel de bioaccumulation
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		14 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,47 mg/m <sup>3</sup>	pas de potentiel de bioaccumulation
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		5 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	pas de potentiel de bioaccumulation

**Indice Biologique d'Exposition:**  
aucun(e)

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Remarques sur la conception des installations techniques:  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

**Protection respiratoire:**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y un riqued'éclaboussures.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

**équipement de protection conseillé pour le personnel:**

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat du produit livré	Pâte
Couleur	Crème
Odeur	Doux
État	liquide
Point de fusion	Non applicable, Le produit est un liquide.
Point initial d'ébullition	Non disponible
Inflammabilité	Actuellement en cours de détermination
Limites d'explosivité	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable, Le produit n'est pas inflammable.
Température de décomposition	Non applicable, La substance/le mélange n'est pas autoréactif, ne contient pas de peroxyde organique et ne se décompose pas dans les conditions d'utilisation prévues
pH	Non disponible
Viscosité (cinématique)	Actuellement en cours de détermination
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable Mélange
Pression de vapeur	Actuellement en cours de détermination
Densité	Actuellement en cours de détermination
Densité relative de vapeur:	Non disponible
Caractéristiques de la particule	Non applicable Le produit est un liquide.

## 9.2. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations non applicables pour ce produit

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réagit avec les oxydants forts.

Des acides.

Agents réducteurs.

Des bases fortes.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

Hydrocarbures

oxydes d'azote

Une polymérisation rapide pourrait produire une chaleur et une pression excessives.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD0	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)	2.500 mg/kg		Jugement d'experts
P-Benzoquinone 106-51-4	LD50	130 mg/kg	rat	non spécifié

#### Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD0	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
P-Benzoquinone 106-51-4	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	non spécifié

**Toxicité inhalative aiguë:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	non irritant	15 mn	Human, EpiSkin™ (SM), Reconstructed Human Epidermis (RHE)	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	non irritant		Human, EpiSkin™ (SM), Reconstructed Human Epidermis (RHE)	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD Guideline 437 (BCOP)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	non irritant		Bovin, cornée, essai in vitro	OECD Guideline 437 (BCOP)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	non irritant		Bovin, cornée, essai in vitro	OECD Guideline 437 (BCOP)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sub-Category 1B (sensitising)	Test avec l'adjuvant complet de Freund.	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	non sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	négatif	Test in vitro du micronoyau de cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 487 (In vitro Mammalian Cell Micronucleus Test)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	douteuse	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 490 (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Tests Using the Thymidine Kinase Gene)

**Cancérogénicité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	NOAEL P 1.000 mg/kg NOAEL F1 1.000 mg/kg	screening	oral : gavage	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro- 4,7-méthano-1H- indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	NOAEL 1.000 mg/kg	oral : gavage		rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	NOAEL 1.000 mg/kg	oral : gavage	13 weeks daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
4,4-bis(tert- butyldioxy)valérate de butyle 995-33-5	NOAEL 300 mg/kg	oral : gavage	daily	rat	OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

**Danger par aspiration:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Non applicable

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	LC50	1,65 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	LL50	Toxicity > Water solubility	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LL50	> 100 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	NOEC	0,25 mg/l	33 Jours	Pimephales promelas	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	LC50	Toxicity > Water solubility	96 h	Danio rerio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	LC50	0,04 - 0,125 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	non spécifié

#### Toxicité (invertébrés aquatiques):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	2,36 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	EL50	Toxicity > Water solubility	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	EC50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	EC50	> 1.000 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC50	0,13 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

#### Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques:

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	NOEC	Toxicity > Water solubility	48 day	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

Epoxy acrylaté 55818-57-0	NOEC	>= 0,51 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
------------------------------	------	--------------	----------	---------------	---

**Toxicité (Algues):**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	1,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC10	0,64 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EL50	Toxicity > Water solubility	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EL10	Toxicity > Water solubility	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	EC50	105 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	NOEC	1,2 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	EC50	0,4215 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	EC10	0,1605 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC50	1,5 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

**Toxicité pour les microorganismes:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EC50	Toxicity > Water solubility	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
4,4-bis(tert-butylldioxy)valérate de butyle 995-33-5	EC10	> 20 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC0	< 1 mg/l	30 mn		non spécifié

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7- méthano-1H- indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Non facilement biodégradable.	aérobie	28 %	28 day	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Non facilement biodégradable.	aérobie	24 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	Non facilement biodégradable.	aérobie	42 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
4,4-bis(tert- butyldioxy)valérate de butyle 995-33-5	Non facilement biodégradable.	aérobie	52 %	28 Jours	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
P-Benzoquinone 106-51-4		aérobie	23 - 61 %	19 Jours	EU Method C.4-B (Determination of the "Ready" Biodegradability Modified OECD Screening Test)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune données disponible sur la substance.  
Il n'y a pas de données disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	4,6		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	5,3 - 5,62		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	1,6 - 3,8	23 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	6,34	55 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
P-Benzoquinone 106-51-4	0,1 - 0,3	23 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Epoxy acrylaté 55818-57-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
4,4-bis(tert-butylidioxy)valérate de butyle 995-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
P-Benzoquinone 106-51-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Non applicable

#### 12.7. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Code de déchet

08 04 09\* adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) No 1005/2009):	Non applicable
Consentement préalable en connaissance de cause (Règlement (UE) N° 649/2012):	Non applicable
Polluants organiques persistants (Règlement (UE) 2019/1021):	Non applicable
Teneur VOC	< 3 %

(2010/75/EC)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

## RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

ED:	Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbateur endocrinien
EU OEL:	Substance ayant une limite d'exposition sur le lieu de travail de l'Union Européenne
EU EXPLD 1:	Substance figurant à l'annexe I, Rég (CE) No. 2019/1148
EU EXPLD 2	Substance figurant à l'annexe II, Rég (CE) No. 2019/1148
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante (REACH liste candidate)
PBT:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité
PBT/vPvB:	Substance remplissant les critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité ainsi que les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation
vPvB:	Substance remplissant les critères de très grande persistance et de très grande bioaccumulation

### Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la réglementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (SDSinfo.Adhesive@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre\_societe.com).

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**